

LES CLASSES PRÉPARATOIRES (C.P.G.E. ; I.E.P. ; C.P.P.)

Dossier de candidature accompagné des pièces devra être à transmettre au Lycée

DISPOSITIF	A - PUBLIC(S) CONCERNES MONTANT(S) OBJECTIF(S)	B - CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ	C - PIÈCES JUSTIFICATIVES	D - CUMUL POSSIBLE AVEC LES DISPOSITIFS SUIVANTS	E - NON CUMUL
AIDE REGIONALE FORFAITAIRE AUX ETUDIANTS DES CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES DES LYCÉES DE LA RÉUNION "C.P.G.E."	<p>(1) - Public(s) concerné(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Etudiants boursiers ou non boursiers du CROUS * Etudiants non- bénéficiaires des aides du Conseil Général <p>(2) Montant(s) attribué(s) :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Inscrits à La Réunion : 750 Euros <p>(3) - Objectif(s) :</p> <p>Favoriser les déplacements des étudiants devant se rendre en Métropole pour subir les épreuves orales ; ces étudiants sont inscrits au sein :</p> <ul style="list-style-type: none"> * des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles « C.P.G.E. » * de l'Institut d'Etudes Politiques « I.E.P. » * des Classes Préparatoires Polytechniques « C.P.P. » <p>(4) - Aide ni rétroactive, ni renouvelable</p>	<p>(1) Être de nationalité française ou ressortissant de l'Union européenne</p> <p>(2) Être titulaire du baccalauréat</p> <p>(3) Etre inscrit dans les lycées suivants : Leconte De Lisle, Lislet Geoffroy, Bellepierre, Roland Garros et Levasseur</p> <p>(4) Etre rattaché à un foyer fiscal à La Réunion. L'avis d'imposition 2012 sur les revenus 2011 des parents et/ou celui du représentant légal</p>	<p>(1) Dossier de candidature</p> <p>(2) Relevé d'Identité Bancaire (RIB) au nom de l'étudiant (si l'étudiant est mineur, joindre celui des parents accompagné d'une attestation les autorisant à percevoir l'aide sur leur compte</p> <p>(3) Transmettre la notification des résultats à la collectivité dès leur parution au lycée</p>	<p>(1) Bourse Nationale</p>	<p>* Sont exclus :</p> <p>(1) Les aides du Conseil Général</p>